BANNALEC infos

Magazine de la commune de Bannalec • JANVIER 2023

BANNALEC
BANALEG

PENNAD-STUR AR MAER

Da-geñver ar bloaz nevez e reer daou dra : ober a reer ar poent war ar bloavezh kozh gant e draoù mat hag e draoù fall ivez ; ar mare eo ivez d'en em dreiñ war-zu ar bloavezh a zeu en ur gemer « ratozhioù kaer ».

Evidon, ne'm eus ket c'hoant da heuliañ an hengoun penn-da-benn. Ne renablin ket an traoù a zo c'hoarvezet er bloavezh kozh ha lezel a rin pep hini ac'hanoc'h da ober e soñj war an traoù c'hoarvezet e-kerzh e vloavezh 2002, hor bloavezh 2022. Ret eo gouzout, avat, prientiñ an hini a zo o teraouiñ : 2023.

Met ret eo en ober difouge hag hep na vefe tonket rak an amzer-da-zont n'eo ket skrivet dija na termenet penn-da-benn gant an amzer-dremenet. Emaoc'h o vont da lavaret din ne chom nemet an entremar neuze. Kinnig a ran, er c'hontrol, gervel an amzer-da-zont gant hon obererezh abalamour da sevel un amzer-da-zont n'eo ket hepken a c'haller empentañ met ivez a c'haller e kement stumm zo.

Ya, dalc'hoù bras zo dirazomp : gallout bevañ en un doare din diouzh e labour en un endro yac'h hag e surentez, gallout kavout ul lojeiz, bihanaat efedoù kresk bras ar prizioù, sikour hor bugale hag hon tud, …

E deroù ar bloaz-mañ, evit kumun Banaleg, omp nec'het ivez gant argant ar gumun abalamour da gresk bras koust ar gaz hag an tredan. Neuze, en tu-hont d'ar « ratozhioù kaer » , hon eus lakaet palioù da veveziñ nebeutoc'h a energiezh (- 20%) evit lakaat harz ouzh an dreistkoustoù war verr dermen.

Eus ar stourm ouzh ar foranerezh betek ar beveziñ energiezh gant moder, emañ ivez ar mare da cheñch hor boazioù ha da bostañ argant e danframmoù espernusoc'h. Graet hon eus an dra-se dija pa oa bet savet ur rouedad tommder dre goad e 2019 ha kenderc'hel a raimp gant staliañ muioc'h a c'houleier LED peurgetket. Ul labour war un termen hiroc'h eo met ret eo en ober. E 2023 e kendalc'ho skipailh an ti-kêr hag ar wazourien da labourat eta.

Ma gwellañ hetoù evit ar bloavezh nevez 2023.

Bloavezh mat deoc'h

Christophe Le Roux,
Maer Banaleg

Journal d'informations municipales de Bannalec

Directeur de publication : Christophe Le Roux

Comité de rédaction : Sylvain Dubreuil, Marie-France Le Coz, Jérôme Lemaire, Christelle Bessaguet, Odile Le Cann, Roger Carnot, Marie Duigou et Guy Doeuff

Crédit photos : service communication de la mairie de Bannalec, associations

Conception et réalisation : N'Chips Creation, Bannalec 06 84 44 43 72
Imprimerie : Imprigraph à Arradon (56)

ÉDITO

Le nouvel an est le moment d'un double exercice : faire le point sur l'année écoulée avec ses points positifs mais également négatifs, mais c'est aussi le moment de se projeter dans l'année à venir en prenant de « bonnes résolutions ».

Pour ma part, je souhaite ne pas complétement répondre à la tradition. Je ne passerai pas en revue l'année écoulée et je laisserai chacune et chacun d'entre vous porter un jugement sur son année 2022, sur notre année 2022. Par contre, il faut savoir préparer celle qui commence : 2023.

Mais il faut le faire sans orgueil ni fatalité car l'avenir n'est ni déjà écrit ni complétement déterminé par le passé. Vous me direz qu'il ne reste alors que l'incertitude. Je propose au contraire de convoquer l'avenir par notre action afin de construire un futur non pas seulement imaginable mais aussi possible.

Oui, des enjeux majeurs se présentent devant nous : pouvoir vivre dignement de son travail dans un environnement sain et en sécurité, pouvoir se loger, réduire les conséquences de la forte inflation, accompagner nos enfants et nos parents, …

En ce début d'année, pour la commune de Bannalec, nous avons également des inquiétudes sur les finances communales à cause de l'explosion des coûts du gaz et de l'électricité. Donc, au-delà des « bonnes résolutions », nous nous sommes fixés des objectifs de baisse de consommation d'énergie (- 20%) afin de limiter à court terme des surcoûts financiers.

De la chasse aux gaspillages à la sobriété énergétique, c'est aussi le moment de changer nos habitudes et d'investir dans des infrastructures plus économes. Nous l'avons déjà fait avec la construction en 2019 d'un réseau de chaleur bois et nous continuerons avec notamment plus d'éclairage par LED. C'est un travail de plus long terme mais tout autant nécessaire. Pour 2023, l'équipe municipale et les agents restent en conséquence mobilisés.

Nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023.

Bloavezh mat

Christophe Le Roux,
Maire de Bannalec

Pôle technique

Un nouveau véhicule au pôle technique

Le pôle technique municipal est désormais doté d'un nouveau véhicule, qui sera principalement utilisé pour diverses interventions dans le bourg par le service patrimoine. C'est un Piaggio Porter à benne basculante hybride GPL et essence qui a coûté 26 940 € TTC.

AVF

La municipalité a accueilli ses nouveaux habitants

Samedi 15 octobre, la municipalité a accueilli les nouveaux arrivants, en partenariat avec l'association Accueil des Villes Françaises (AVF), lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à Ti Laouen. À cause de la crise sanitaire, c'était la 1ère fois depuis 2019, que cette réception était organisée. Le but de cette réception est de présenter la vie locale et faciliter l'intégration des nouveaux habitants dans la commune. Une trentaine de néo-Bannalécois sont venus à la rencontre du maire, Christophe Le Roux, d'une partie de ses adjoints et élus municipaux ainsi que des responsables d'associations locales.

Anniversaires

De nouveaux centenaires bannalécois

Au mois de novembre, des élus et membres du CCAS de Bannalec ont eu le plaisir de fêter les anniversaires des 100 ans de François-Louis Floc'h et de Marie-Louise Cadic.

Marie-Louise Cadic réside à l'Ehpad Les Genêts depuis l'été 2018, elle est née le 14 novembre 1922, au bourg de Querrien, où ses parents étaient commerçants. Elle a été secrétaire à la mairie de Querrien. Tous les deux ont apprécié cette visite des élus et de leurs familles.

François-Louis est né le 28 novembre 1922, dans la petite ferme familiale de Scalennou, il est l'aîné d'une fratrie de six enfants : une fille et cinq garçons. Avec deux autres frères, André et Albert, il avait constitué un Gaec (Groupement agricole d'exploitation en commun). Il réside à l'Ehpad de Scaër.

Adressage

Le travail d'adressage est terminé en campagne

Depuis le précédent mandat, la municipalité s'est attelée à un énorme chantier pour localiser les 1 370 habitations sans numéro dans la campagne bannalécoise. Un travail qui a été mené en partenariat avec La Poste et qui a permis d'identifier chaque habitation sur cartographie numérique puis sur le terrain.

La municipalité a choisi la solution de l'adressage métrique, une solution qui consiste à donner un numéro à chaque lieu d'habitation et aux propriétés, qui représente la distance en mètre séparant le début de la voie et l'entrée des habitations (ex : le numéro 654 représente 654 mètres de distance entre le début de la voie et le lieu occupé).

Cette démarche permet de faciliter la fourniture des services publics, tels que les secours, la connexion aux réseaux (notamment la fibre), des services commerciaux pour la délivrance de courrier ou des livraisons, et d'identifier clairement les adresses des immeubles.

Lorsque c'était nécessaire et en accord avec les propriétaires, les élus ont proposé un nouveau nom de rue ou de lieu-dit : par exemple dans le quartier de Kergoz et de Tromelin, où des rues nouvellement créées n'avaient pas de dénomination suffisamment précise.

En décembre 2022 et janvier 2023, plusieurs permanences ont été proposées aux Bannalécois concernés pour venir récupérer leur plaque, offerte par la municipalité, ainsi qu'un certificat de numérotation, un courrier explicatif et des conseils pour l'installation des plaques.

Écologie

Un plan de sobriété énergétique pour 2022

Dans un contexte environnemental dégradé et du fait d'une très forte augmentation des coûts de l'énergie, il est indispensable pour la commune de réaliser des économies d'énergie. Pour l'année 2023, l'objectif est de baisser les consommations d'électricité et de gaz de 20% par rapport à celles des années précédentes.

Les principales solutions envisagées par la mairie sont :

À court terme :

- Chauffage des bureaux de la mairie : réduction de la saison de chauffe en fonction de la météorologie et réglage de la température fixée à 19° dans les bureaux

- Modifier le système d'éclairage (installation de minuteurs, d'ampoules plus économiques) et réduire l'éclairage public

- Sensibiliser les acteurs du milieu associatif à l'utilisation raisonnée des énergies (éviter les réunions en soirée par exemple)

- Baisser sensiblement les températures de chauffage des locaux collectifs (écoles, équipements sportifs), pendant les périodes où ces locaux ne sont pas utilisés (vacances scolaires, week-ends)

- Effectuer des travaux pour renforcer l'isolation dans certains bâtiments municipaux

À moyen terme :

- Équiper de LED l'ensemble de l'éclairage public

- Optimiser le réseau de chaleur de la collectivité

- Optimiser l'usage des locaux municipaux

- installer de nouvelles toitures en photovoltaïques

À long terme :

- Moderniser l'éclairage public

Ces efforts seront possibles par la formation des agents du pôle technique et par la compréhension des enjeux et des mesures qui seront prises par les Bannalécois.

Associations sportives

Rencontre avec les responsables d'associations sportives

Au mois de décembre, le maire Christophe Le Roux et Sylvain Dubreuil, adjoint au maire délégué aux associations, avaient convié les responsables d'associations sportives pour expliquer le plan de sobriété énergétique et trouver ensemble des solutions pour réduire la consommation d'énergie dans les lieux de pratique sportive.

Application

Écowatt, votre météo de l'électricité pour une consommation responsable

Collectivités, entreprises, particuliers... Nous avons tous un rôle à jouer pour réduire notre consommation d'électricité. Odile Le Cann, adjointe au maire déléguée à l'environnement, aux mobilités et aux énergies, présente le dispositif Écowatt, auquel la commune adhère depuis 2021, avec la volonté d'initier des actions de maîtrise de la consommation d'énergie.

L'élue indique : « c'est durant l'hiver que la consommation d'électricité est la plus forte. C'est la mission de RTE, entreprise de service public qui gère le réseau de transport d'électricité, de sécuriser l'approvisionnement de tous les Français en électricité : en mobilisant toute l'électricité disponible en France ».

Notre système électrique est aujourd'hui en transition. Les marges disponibles en hiver sont réduites. Jusqu'en 2024, une vigilance est de mise durant ces périodes de forte consommation. Des solutions existent pour préserver l'approvisionnement des Français en électricité. Elles seraient déployées si nécessaire : par exemple en réduisant l'éclairage public. Ces extinctions automatiques ne seront appliquées qu'en cas de signal Écowatt et durant les pics de consommation (entre 18 h et 20 h).

Odile Le Cann poursuit : « le dispositif Écowatt aide les Français à mieux consommer l'électricité et leur apprend à quel moment réduire sa consommation pour éviter les coupures : par exemple lors des vagues de froid en hiver. Véritable météo de l'électricité, Écowatt donne en temps réel le niveau de consommation des Français. Des signaux guident le consommateur pour adopter les bons gestes et pour assurer le bon approvisionnement de tous en électricité ».

Inscrivez-vous aux alertes Écowatt pour être informé en temps réel. Plusieurs solutions sont possibles :

- L'application écowatt (sur Android et Ios)
- Le site www.monecowatt.fr
- La possibilité de recevoir les alertes par sms.

Il existe également une extension sur l'application Intramuros de la mairie.

Des travaux dans la commune à la fin de l'année 2022

Le dernier trimestre de l'année 2022 aura été marqué par une série de travaux effectués dans la commune, pour l'entretien des plantations, pour renforcer la sobriété énergétique.

Élagage :

Des travaux d'élagage ont été effectués par une entreprise privée, en collaboration avec les agents du pôle technique, sur le chêne de la Liberté planté en avril 1987, devant la statue de Jean Bourhis, près de l'église. L'élagage de cet arbre est bénéfique, à la fois pour sa santé et son développement. Les branches en mauvaise santé, mortes ou malades ont été coupées et broyées sur place. La plantation de ce chêne montrait la volonté de Skol Diwan Banaleg, de soutenir la promotion de la langue bretonne par le développement d'écoles, de s'ancrer et croître harmonieusement dans son milieu naturel, la commune de Bannalec.

Salle de tennis :

Fin novembre, les agents municipaux ont terminé les travaux réalisés dans la salle de tennis de la rue de Kerlagadic. La municipalité s'était engagée depuis plusieurs mois à entreprendre la rénovation des équipements de tennis de la commune.

Les rampes d'éclairage du court ont été totalement modifiées et des lampes à Led remplacent désormais les anciens néons halogènes, permettant ainsi une amélioration de la qualité de la lumière, mais également la réalisation d'économies d'énergie (avec une consommation électrique divisée par deux) et une mise en conformité par rapport aux normes recommandées par la Fédération Française de Tennis. Au total, ces travaux auront coûté 7200 € HT. La municipalité a également effectué des travaux de peinture dans la salle, dans l'entrée et l'espace des sanitaires, pour la plus grande satisfaction des responsables du Tennis Club de Bannalec, qui disposent désormais d'un bel outil pour accueillir les licenciés.

La création d'un espace de stationnement :

Rue de Bellevue, la municipalité a fait réaliser un espace de stationnement par le Sivom de Scaër, qui permet aux riverains de se garer et de sortir de leur véhicule avec davantage de sécurité. Au total, ce sont 6 places qui sont disponibles dans ce nouveau parking.

De l'enrobé sur les trottoirs du quartier de Bel-Air :

C'était une demande récurrente des habitants du quartier de Bel-Air : disposer de véritables trottoirs. C'est désormais chose faite pour une partie du quartier (rue Joseph-Cotonnec et impasse des Mimosas) depuis les travaux effectué spar l'entreprise Eurovia.

Réseau d'assainissement :

Un nouveau réseau d'assainissement collectif est en cours de déploiement dans le quartier de Kervinic. Ce projet vise à améliorer la qualité sanitaire d'une zone de captage, afin de protéger la ressource en eau potable. C'est la reprise par Quimperlé Communauté d'un projet d'extension du réseau d'eaux usées démarré depuis plusieurs années par la municipalité. Le coût de ce chantier est de 242 700 € HT et les travaux devraient se poursuivre jusqu'au mois de mars 2023. Il est demandé aux nouveaux abonnés de prendre contact avec la Régie des Eaux de Quimperlé Communauté afin de procéder au contrôle de leur branchement avant raccordement.

Immobilier

La vente de l'ilot Le Gall

L' « ilot Le Gall », c'est-à-dire le site à l'abandon dans le virage immédiatement après la gare, va enfin pouvoir être aménagé. La Commune en est devenue propriétaire et a lancé une consultation d'opérateur sur la base du programme immobilier qui avait été soumis au public.

Ce programme intègre la construction de logements collectifs et de lots libres à construire. Face à la rue de la gare, deux bâtiments collectifs sont prévus en limite de parcelle afin de créer un véritable front bâti matérialisant l'entrée de l'ilot. Ces immeubles de petit gabarit (rez-de-chaussée, un étage et combles) comprendront au total 9 logements dont 6 en locatif social. Ceux-ci correspondent à des T2 (environ 50 m²) et T3 (environ 60 m²). De larges terrasses au sud permettront d'agrandir l'espace utilisable des logements et d'apporter un confort de vie supplémentaire. Un local d'activité (commerce, services) d'environ 50-70 m² est projeté en rez-de-chaussée de l'un de ces deux bâtiments. A l'intérieur de l'ilot, il y aura 5 lots à bâtir en complément de ces 9 logements collectifs (chacun d'une surface de 421 à 511 m² environ).

Suite à l'analyse des offres que la commune avait reçues c'est l'OPAC de Quimper-Cornouaille, office public de l'habitat, qui sera chargé de le mettre en œuvre. Le planning qui a été établi prévoit une fin des travaux en 2026.

Démocratie participative

Le budget participatif, une démarche citoyenne

Ce projet relève d'une démarche de démocratie participative qui permet aux citoyens de proposer la mise en œuvre de projets répondant à des améliorations du cadre de vie dans la commune, dans le souci de l'intérêt collectif.

Une enveloppe de 5 000 € a été inscrite au budget 2022 de la commune de Bannalec, pour pouvoir réaliser deux projets de 2 500 € maximum.

Plusieurs projets ont été déposés dans une urne à la mairie ou par email à l'automne 2022. Ils seront prochainement présentés à la population via les outils de communication de la commune.

Les habitants pourront voter pour choisir les projets les plus intéressants et les résultats seront diffusés sur les réseaux de communication habituels de la mairie.

La dernière étape sera la mise en œuvre des projets au cours de l'année 2023. Elle sera menée en concertation avec les porteurs de projet, la maitrise de cette mise en œuvre restant du domaine de la commune.

Bonne année

Les voeux du maire

Samedi 7 janvier, le maire Christophe Le Roux et son équipe municipale avaient donné rendez-vous aux forces vives de la commune pour la présentation de ses vœux à la population, à la salle Jean-Moulin. Plus de 200 personnes dont de nombreux élus de communes voisines, des responsables d'associations locales et les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont écouté avec attention le bilan de l'année écoulée et les projets pour l'année 2023.

Rue aux enfants, rue pour tous

La commune reçoit un nouveau label

De nombreux acteurs ont collaboré à la mise en place de l'évènement : service Animation de la municipalité, Conseil Municipal des Jeunes, associations le Silo à Vélo (Clohars-Carnoët) et les Circopathes (Quimperlé), animateurs de l'Ehpad Les Genêts et de la médiathèque Le Tangram.

Lors de cette journée, la ville de Bannalec s'est vue remettre un label qui permet de la référencer au plan national comme ville organisant ce type d'évènement.

Cette première édition fut un succès, rendez-vous à l'automne 2023 pour une nouvelle « Rue aux enfants, rue pour tous ».

En septembre s'est déroulée à Bannalec un évènement intitulé « Rue aux enfants, rue pour tous » dans la venelle de Poulgast, place Emmanuel Robin et autour de l'EHPAD Les Genêts.

Organiser une « Rue aux enfants, rue pour tous » consiste à suspendre temporairement la circulation automobile d'une rue afin de mettre en place des activités libres ou organisées à destination de tous les habitants.

Les objectifs sont multiples :

- Susciter un espace de rencontre intergénérationnelle grâce aux enfants.
- Rendre la rue à tous, sensibiliser au partage de l'espace public.
- Promouvoir les modes de déplacements actifs (marche, vélo, roller etc ...)
- Encourager une démarche citoyenne par l'implication des habitants dans le projet.

RUES AUX ENFANTS POUR TOUS !

Installation

Séverine Postec crée des objets en 3D

La Bannalécoise Séverine Postec propose désormais son talent et ses compétences pour réaliser des créations en 3 dimensions surprenantes qu'elle réalise de A à Z à domicile, grâce à un équipement technologique de pointe : elle a créé la microentreprise Créasev 3D.

Après avoir suivi une formation en fabrication additive pour maîtriser la totalité du processus de création d'objets en 3D, Séverine peut concevoir tout type de produit, selon les demandes des clients : de l'objet ludique (jouets, figurines) aux pièces de remplacement pour appareil électroménager en passant par les moules à gâteaux, les luminaires décoratifs ou les porte-clés, elle se tient à la disposition des clients pour satisfaire leurs demandes. Elle utilise de la fibre de bambou ou de maïs pour ces créations : la fibre est 100% naturelle et biodégradable.

Contact : 06 30 85 56 82
E-mail : creasev3d@gmail.com

Installation

Au-delà de l'image avec Sabrina Dupuy

La photographe Sabrina Dupuy a posé ses valises à Bannalec depuis 2 ans. Après avoir décroché un BTS en informatique et commencé sa carrière professionnelle comme commerçante, Sabrina s'est orientée vers la photographie depuis une quinzaine d'années, une activité qui lui permet de concilier une passion artistique avec des compétences techniques développées au fil des années depuis ses 20 ans. Comme de nombreux photographes, Sabrina a couvert de nombreux reportages de mariages avant de se concentrer sur les portraits : portraits de famille, moments intimes ou des portraits de chefs d'entreprise. En extérieur, à domicile dans l'univers des clients, au bord de mer ou en forêt, la photographe s'adapte aux souhaits des clients et propose un travail autour de l'image de soi, pour se reconcilier avec son corps, une particularité qu'elle a développé après avoir suivi une formation en psychologie et qu'elle désigne sous le nom de photo-thérapeute.

Des exemples de ses réalisations sont à découvrir sur le site www.sabrinadupuy.fr ou sur Instagram.

Contact :
dupuy.photographie@gmail.com
ou le formulaire de contact sur son site

Installation

Cécile Pont, une plume à votre service

Cécile s'est formée à l'accompagnement biographique auprès de l'association Passeur de mots, Passeur d'histoires. Aujourd'hui, après une carrière dans le travail social et la formation professionnelle, elle met cette expérience et ses compétences au profit de toute personne qui souhaiterait laisser une trace écrite des moments phares de sa vie : enfance, mariage ou son parcours professionnel. C'est ouvert à tous et ce n'est pas réservé à une élite, il est même possible de rédiger le temps de la grossesse pour une femme qui souhaiterait que son enfant comprenne tout ce que sa mère a vécu et ressenti pendant ces 9 mois. Elle propose également une assistance pour des besoins administratifs (dossier d'accès aux soins, de maintien à domicile ou autre.

Elle retranscrit la parole des personnes, dans une mise en récit de leur vie au travers un texte fluide et agréable à lire.

Contact : 06 11 20 14 68
et destenouest.cp@gmail.com
Le site : https://www.dest-en-ouest.fr

Installation

Anim'Avenir propose des ateliers de couture

Depuis le mois de novembre, Virginie Bertani propose des ateliers de couture aux enfants de la commune, le jeudi de 17 h à 18 h 30, dans la salle Auguste-Salaün. Après différentes expériences dans le commerce et l'animation auprès d'enfants ou de personnes âgées, Virginie a souhaité lancer son autoentreprise dénommée Anim'Avenir pour transmettre aux enfants sa passion pour la couture et la création.

Elle est déjà intervenue à plusieurs reprises dans différentes communes du territoire de Quimperlé, soit pour des animations ponctuelles dans les Accueils de Loisirs ou les médiathèques, soit pour des ateliers réguliers, comme à Bannalec où elle a accueilli huit jeunes filles, dès le 1er atelier.

« J'ai investi dans plusieurs machines à coudre et j'envisage de commencer par de petits ouvrages simples, des projets qui permettent de comprendre les bases de la couture. Le matériel et les tissus sont fournis. J'ai envie de proposer également des ateliers pendant les périodes de vacances scolaires selon la disponibilité des salles et des enfants. Ensuite, j'envisage de proposer des ateliers de couture pour des adultes ou des structures d'accueil de personnes âgées».

Contact : 06 30 39 00 79 et contact@anim-avenir.fr

Le site internet : https://anim-avenir.fr

Installation

François Christman, menuisier-ébéniste

Originaire de Riec-sur-Bélon, François Christman, 33 ans, s'est installé avec sa famille à Bannalec dans le quartier de Kermérour-Pont-Kéréon depuis 5 ans. Après des études en apprentissage et son CAP d'ébéniste et de dessinateur d'ameublement en poche, il a acquis de l'expérience dans différentes entreprises de menuiserie et gros oeuvre, ébénisterie et autres.

Depuis le mois d'août 2022, il a créé son Entreprise Individuelle (E.I.) et propose désormais ses services pour des travaux de pose de menuiserie, d'agencement intérieur (placards, parquet, plaque de plâtre) ou extérieur (terrasse). François Christman se déplace dans un rayon d'une trentaine de kilomètres autour de Bannalec et les devis sont gratuits.

Contact : 06 67 97 95 26 et francoiscmenuiserie@gmail.com

Ses réalisations sont à découvrir sur Facebook et Instagram.

Installation

Steven Cahagne à votre service

Installé avec sa famille depuis juin 2021 dans la commune, Steven Cahagne propose ses compétences pour la rénovation totale ou partielle de votre logement. « J'ai ouvert l'entreprise SC Multiservices en société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) en avril 2022. Auparavant, j'étais responsable d'une entreprise de démolition en Normandie, d'où je suis originaire. Je suis autodidacte dans le bâtiment, mais je maîtrise l'ensemble des actions possibles dans un chantier de rénovation : isolation, pose de placoplâtre, menuiserie … ». Pour compléter son offre de services, Steven propose également d'effectuer des travaux de jardinage et du dépannage.

SC Multiservices intervient dans un rayon de 30 km autour de Bannalec, avec la réalisation de devis gratuit.

Contact : 07 50 09 14 53 et steven.cahagne29@gmail.com

Rétrospective 2022 en photos

▲ **Janvier**
Formation des bénévoles d'associations locales aux gestes qui sauvent

▼ **Février**
Installation de bornes automatiques de prêts au Tangram

Mars Débuts des actions de solidarité avec l'Ukraine ▼

▲ **Avril** L'Ifop sonde le bureau n°3 lors des élections présidentielles

◄ **Mai** Les élus du Conseil Municipal des Jeunes avec l'AAPPMA

▲ **Juillet** L'association Jeunesse Sans Frontières a organisé un séjour solidaire au Sénégal

Juin Pour la 1ère fois, championnat de Bretagne d'athlétisme au stade municipal ►

▲ **Octobre**
Le repas des aînés à la salle Jean-Moulin

▲ **Août** Le traditionnel défilé des Noces Bretonnes

▲ **Novembre**
La promotion des mobilités douces avec Roue libre en Aven

▲ **Décembre**
La solidarité des Bannalécois lors des animations du Téléthon

◄ **Septembre**
La 1ère édition du trail des Genêts d'Or

Solidarité

Un élan de générosité avec les boîtes de Noël

Depuis 2020, une initiative solidaire permet de distribuer des colis de Noël aux bénéficiaires du CCAS.

C'est Micheline Rolland qui est la référente dans la commune et quatre points de collecte étaient proposés aux Bannalécois pour cette opération qui a encore été une belle réussite et démontré la générosité des habitants.

Au total, l'opération aura permis de collecter une centaine de colis : une quarantaine seront distribués dans la commune et feront le bonheur d'une quinzaine de familles dont de nombreux enfants, tandis que les autres colis seront redistribués dans d'autres communes du territoire de Quimperlé Communauté.

Des animations au bourg pour le Téléthon

Après deux éditions marquées par la crise du Covid, le comité du Téléthon renouait avec une bonne partie des animations d'autrefois : sous le chapiteau installé au cœur du bourg, de nombreux stands avaient pris place le samedi 3 décembre, pour le plus grand plaisir des Bannalécois qui sont venus nombreux pour effectuer des dons ou acheter des crêpes ou gâteaux bretons, des huîtres ou des compositions florales, des créations en peluche et en couture.

Une tombola a permis à certains Bannalécois de remporter de jolis lots, dont des paniers garnis offerts par les commerçants.

12 726 €

Les différentes actions menées au profit du Téléthon auront permis de récolter la somme de 12726 € en 2022, ce qui démontre encore la générosité des Bannalécois.

La collecte de la banque alimentaire

La collecte au profit de la Banque Alimentaire a été effectuée en novembre dans deux commerces (Intermarché et Proxi Super), par les bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale, aidés pour l'occasion par quelques élus du Conseil Municipal des Jeunes.

Cette année encore malgré le contexte économique morose, les habitants ont été généreux. Au total, la collecte a permis de collecter 1 534,50 kg de produits alimentaires qui seront entièrement redistribués à des bénéficiaires de l'aide alimentaire habitant la commune. C'est plus que l'année dernière (1 397,80 kg).

Pour compléter ces dons importants, le CCAS peut également compter sur la générosité d'entreprises locales, comme les Salaisons Tallec, qui fournit des produits de très grande qualité, tout au long de l'année.

Solidarité

Les 40 ans du Vestiaire bannalécois

C'est en décembre 1982 qu'est née officiellement l'association dénommée Le Vestiaire bannalécois, comme le raconte Élise Picol, présente depuis de nombreuses années et responsable de l'association depuis de nombreuses années « je m'en rappelle très bien, parce que l'idée de cette association a pris forme chez mes parents, autour d'une tasse de café. Il y avait Anne Wolny, Jeanne Cadic, Marie André, ma mère Angèle Guirriec qui sera présidente de l'association et moi-même. À cette époque, les familles avaient l'habitude de s'échanger les vêtements, c'était déjà du recyclage en quelque sorte ». Angèle Guirriec sollicite alors l'avis du maire Yvon Le Bris avant de lancer l'association : « nous voulions une association indépendante, notamment des institutions religieuses. Nous avons donc créé le Vestiaire bannalécois, qui a été un des 1ères dans le Finistère, d'autres ont suivi ensuite ».

La municipalité propose d'abord un local au 2e étage de l'ancienne mairie, puis ce sera rue de la Farandole, près de l'espace Thersiquel et puis encore l'ancienne mairie, mais au 1er étage cette fois-ci avant de se fixer derrière le Bar des Sports. Enfin, depuis décembre 2010, le Vestiaire bannalécois est installé dans l'ancien Super U, rue Eugène-Cadic.

Élise poursuit : « Nous avons pratiquement conservé la même organisation que dans les années 80, à savoir des temps de collecte, de tri et de redistribution, avec une douzaine de bénévoles. Depuis 2010, nous bénéficions de l'installation de bacs à l'extérieur qui permettent de déposer 24 h sur 24 et 7 jours sur 7. Auparavant, il y avait un jour de vente par mois, tandis que maintenant, nous en sommes à 3 et nous accueillons de plus en plus de clients ». Si au départ, les Bannalécois pensaient que c'était réservé aux personnes dans le besoin, désormais, la plupart ont compris que c'est ouvert à tous.

Sport

La commune forme les associations au handisport

La municipalité a souhaité accompagner les associations dans différents temps de formation adaptés aux problématiques qu'elles rencontrent. Il y a déjà eu une formation aux premiers secours et une autre sur le fonctionnement et la gestion d'une association, au cours de l'année. Samedi 22 octobre, c'est à une formation de sensibilisation au handisport que les associations sportives ont été conviées, à la salle Simone-Veil.

Cette formation dispensée par Jauffrey Tamarii, du comité départemental Handisport du Finistère, a permis d'aborder différents thèmes, de l'accueil d'une personne porteuse de handicap jusqu'à sa prise en charge par le club, avec un programme et des activités adaptées.

Après une 1ère partie théorique, les participants à cette formation ont pu expérimenter différentes activités. L'objectif étant de montrer ce qu'il est possible de mettre en place pour accueillir des personnes en situation de handicap.

Nouveaux bureaux

Un nouveau bureau à l'APEL de l'école Notre-Dame-du-Folgoët

Lors de la réunion de l'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) qui s'est déroulée vendredi 30 septembre, de nouveaux parents ont fait leur entrée au bureau et pris des responsabilités :

Céline Le Bellec prend la présidence ; Nadia Bernard reste vice-présidente ; Marie Guillou conserve ses fonctions de trésorière ; Élodie Dousset prend le poste de secrétaire et Anne-Marie Le Guilly devient vice-secrétaire.

Ce nouveau bureau s'est rapidement mobilisé pour des opérations d'autofinancement des activités pédagogiques des enfants.

Stéphanie Aballéa à la tête de Ban Créa Flore

Au sein de l'association Ban Créa Flore, deux nouvelles personnes ont pris des responsabilités au début du mois d'octobre : Stéphanie Aballéa et Chantal Gardie sont désormais présidente et secrétaire de l'association qui continue de proposer des ateliers de création tout au long de l'année : loisirs créatifs (mosaïque, sculpture, meuble en carton), le mardi, deux fois par mois, de 19 h 30 à 21 h 30 ; art floral, le mercredi, une fois par mois, de 14 h 30 à 16 h 30 ; et cartonnage, le jeudi, deux séances par mois, à la salle Auguste-Salaün, de 14 h à 16 h.

Tennis Club de Bannalec

Cathy Leprêtre succède à Rachel Moysan

C'est désormais Cathy Leprêtre, de retour au club depuis la saison dernière, qui a pris la succession de Rachel Moysan à la présidence du Tennis Club de Bannalec. Elle pourra compter sur le soutien d'Annie Le Flao (secrétaire), de Jean-Michel Le Dinahet (trésorier), mais également de Rachel Moysan, Jean-Michel Le Flao, Laurent Leprêtre et Maïwenn Riou, membres.

Une médaille pour Joëlle Landrein

L'assemblée générale du comité départemental EPGV 29 (Éducation Physique et Gymnastique Volontaire du Finistère) s'est déroulée à la salle Jean-Moulin, samedi 19 novembre 2022. À l'issue de cette réunion, le maire Christophe Le Roux a remis une médaille pour les 30 ans d'animation en gymnastique volontaire pour Joëlle Landrein, qui anime des cours de gymnastique volontaire dans la commune depuis octobre 1992. À cette époque, Joëlle dispensait ses cours dans la salle du dojo. Dès le début, une vingtaine de personnes étaient inscrites à cet atelier pour lequel Joëlle a dû suivre une formation d'initiatrice fédérale. Depuis 2022, elle est devenue un des piliers de l'Association de gymnastique volontaire (AGV), au sein de laquelle elle continue d'encadrer les ateliers chaque semaine. Sur la photo, elle pose aux côtés du maire Christophe Le Roux et du président du Codep EPGV 29, François Lannuzel, décoré également pour ses 30 années au service de la gym volontaire.

Athlétisme

Donovan Christien, médaille d'or avec l'équipe de France

Donovan Christien, le jeune athlète du club Banaleg Bro Kemperle Athlé, a été sélectionné pour participer aux championnats d'Europe qui se sont déroulés le dimanche 11 décembre, à Turin en Italie, au sein de l'équipe de France de cross-country.

Depuis quelques années, ce coureur multiplie les exploits sportifs et a réussi à gravir progressivement les échelons qui le rapprochent du plus haut-niveau international du cross-country. Même s'il n'a pas réussi la course dont il rêvait, l'athlète du Banaleg Bro Kemperle Athlé est tout de même monté sur la plus haute marche du podium aux championnats d'Europe. En effet, l'équipe de France a pris la 1re place par équipes lors de cette compétition. L'athlète du club bannalécois nourrissait l'espoir de terminer dans les 20 premiers, mais il finit à la 59e place.

Désormais, il a le championnat de France en ligne de mire : cette compétition se déroulera à Carhaix au mois de mars 2023. Nul doute que cette expérience au plus haut niveau lui sera bénéfique pour d'autres grands rendez-vous sportifs.

Lors du conseil municipal du 9 décembre 2022, les élus ont décidé d'accorder une subvention exceptionnelle de 1000 € à l'association Donovan Christien : destination JO.

Équitation

Pierre Mulot, médaille d'argent au championnat de France d'équitation

Il a eu 70 ans en décembre 2022, mais Pierre Mulot conserve une belle forme physique et une belle maîtrise technique du saut d'obstacles qui lui permettent de monter encore sur le podium lors de compétitions nationales, comme ce fut le cas cet été à Lamotte-Beuvron (dans le Loir-et-Cher), lorsqu'il a remporté le titre de vice-champion au championnat de France, fin juillet, avec son cheval Baraka de Thessamy.

Pierre Mulot s'est installé dans la commune en 2014, lorsque l'heure de la retraite a sonné pour être plus près de sa famille. Auparavant, il habitait en Normandie et il a travaillé dans le secteur social, commercial et la logistique, essentiellement chez EDF.

Conquérir un titre lors d'un championnat de France est un évènement majeur dans la vie d'un cavalier et c'est la 3e fois qu'il monte sur le podium dans sa carrière : à la 1re place en 2007, à la 2e place en 2012 et 2022. Ses performances soulignent une passion qu'il a découvert auprès d'un père militaire dans les Saphis algérien (unité de cavalerie de l'armée française) et ses résultats concrétisent le travail quotidien mené dans les différents clubs dans lesquels il a adhéré dont celui des Écuries de Locquillec à Baye, dans lequel il évolue depuis son installation dans la commune de Bannalec.

Chapelle de Saint-Cado

Les 40 ans du comité de sauvegarde de la chapelle de Saint-Cado

Le 19 mars 1982, le Journal Officiel publiait l'annonce de la création du comité de sauvegarde de la chapelle de Saint-Cado, dont le siège social était chez Alain Baudin, qui habitait alors la maison à proximité de la chapelle. Mais des habitants de ce quartier n'avaient pas attendu l'année 1982, pour entreprendre la restauration de l'édifice. Alain Baudin et Jo Sinquin se souviennent des différentes étapes de la restauration de la chapelle, qui avaient commencé une dizaine d'années auparavant.

L'HISTOIRE DE CETTE CHAPELLE

Cette chapelle est connue sous le vocable de Saint Cado, fondateur du monastère de l'Île-Cado à Belz (Morbihan). Certainement construite au XVIIe siècle par les seigneurs de Tinténiac, elle est l'une des rares chapelles bretonnes à plan tréflé. Elle porte les symboles des familles Guer de Pontcallec et de Quimerc'h.

LE COMITÉ DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Il semble que des Bannalécois, des élus aient pris conscience à la fin des années 60 et au début des années 70, de la nécessité de préserver et de restaurer le patrimoine de la commune : pour preuve le travail d'un groupe de jeunes de l'association Breiz Santel pendant les vacances scolaires en 1969 à la chapelle de Trébalay, des travaux sur la chapelle de l'Église-Blanche en 1972 ou plus tard la naissance en juin 1973 du comité pour la sauvegarde du patrimoine. Ce comité était présidé par le notaire Cotten et le maire Pierre Boëdec en était le président d'honneur. Comme son nom l'indique, l'association avait pour objectif la sauvegarde des monuments et ruines de la commune et la protection des sites.

LES RÉALISATIONS

Les habitants du quartier de Saint-Cado se retrouvent au début des années 70 devant un immense chantier : la charpente s'est effondrée au-dessus de la nef et la toiture est en mauvais état. Pour le comité de sauvegarde du patrimoine, l'effort financier semble trop important. Mais dans le quartier, des artisans comme le charpentier Jean Maléfant, sont persuadés qu'il est possible d'effectuer les travaux avec de la bonne volonté et une mobilisation du quartier. Jean Maléfant réussit à convaincre le maire, devenu président du comité de sauvegarde de la chapelle, de se lancer dans la restauration. Pour trouver de l'argent, le pardon de Saint-Cado est relancé en août 1972, puis connait un énorme succès en 1973, avec sa célèbre vente de poules blanches aux enchères animée par Jean Rannou, son repas, ses animations et son fest-noz. Les bénéfices du pardon sont utilisés pour l'achat des fournitures et du matériel : les artisans, membres du comité acceptent d'effectuer les travaux gratuitement avec l'aide de bénévoles du quartier. Jean Maléfant et ses employés reprennent la charpente, la famille Naour réalise les travaux de couverture et Pierre Le Gac supervise les travaux de maçonnerie. Les travaux de toiture durèrent 6 années.

Dans les années 80, c'est Jo Sinquin qui reprend les rênes de l'association qui devient le comité de sauvegarde et de restauration de la chapelle de Saint-Cado. Plusieurs projets seront encore réalisés : le sol et l'éclairage de la chapelle, mais également l'achat de 5 hectares de terrains autour de l'édifice ou la création d'un joli sentier de randonnée au départ de la chapelle. Tous les ans, les bénévoles du comité perpétuent la tradition, lors du pardon qui a lieu à la fin du mois d'août : la vente de poules blanches aux enchères, le repas de saucisses au chou ou les concerts gratuits et les fest-noz qui attirent toujours autant de Bannalécois sur ce magnifique site.

Jean-Yves Nardou à l'honneur à la chapelle de Saint-Cado

Fin novembre, une vingtaine de personnes étaient présentes à la chapelle de Saint-Cado pour une petite réception en l'honneur de Jean-Yves Nardou, menuisier charpentier en retraite, qui a dirigé les travaux de renforcement de la charpente effectués par les agents du pôle technique municipal.

Guy Doeuff et le maire Christophe Le Roux ont rappelé le contexte avant de remercier Jean-Yves Nardou : au cours de l'été dernier, des personnes avaient remarqué la fragilité de la charpente de la chapelle.

Dans un premier temps, la mairie avait interdit l'édifice religieux au public pour des raisons de sécurité.

Les agents municipaux du pôle technique et Jean-Yves Nardou ont constaté que le poinçon central qui soutenait la charpente au point de rencontre des quatre entraits horizontaux était en mauvais état et le faîtage s'écroulait. Ce constat a été confirmé et étayé par la Socotec.

Un poteau de 600 kg a été levé au centre de la chapelle pour soutenir et consolider la structure sous le poinçon central.

La tribune de l'équipe municipale

Bonne année !

En ce début d'année, les élus vous adressent leurs meilleurs vœux, à vous, à vos proches et à vos familles

Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de l'optimisme, du progrès humain et social, du respect de chacun, de notre environnement, du soutien et de l'accompagnement des plus fragiles !

Nous portons des valeurs d'humanisme, de solidarité, de respect des valeurs républicaines. Elles guident notre action publique tout à votre service, pour plus de justice sociale et d'égalité, pour conforter notre cité dans son identité positive, dynamique, accueillante et conviviale.

Nous abordons l'année nouvelle avec les mêmes valeurs.

L'année écoulée nous a permis de retrouver tous les événements locaux qui façonnent et cimentent notre identité communale : merci à tous les bénévoles qui œuvrent chaque jour pour y contribuer, merci à tous ceux qui les soutiennent.

Nous n'oublions bien sûr pas le contexte qui nous entoure et nous impacte : la guerre en Ukraine, les changements climatiques, la crise énergétique, l'inflation.

Nous ne sommes bien sûr pas résignés et nous tâchons chaque jour d'en trouver les réponses locales, avec les moyens dont nous disposons pour améliorer notre quotidien.

En 2023 nous relèverons un nouveau défi : poursuivre le développement durable et harmonieux de notre commune dans un contexte financier pourtant très impacté.

Usons d'imagination et d'innovation pour relever le défi !

Bonne année à toutes et à tous

Bloavez mat d'an holl

centre de secours

Le centre de secours mobilisé contre les incendies

Le service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Finistère dispose de deux véhicules dénommés « poste de commandement », dont un qui est localisé au centre de secours de Bannalec, ce qui explique en partie la présence d'une équipe de sapeurs-pompiers de la commune parmi les services mobilisés lors des incendies de l'été 2022, en Centre-Finistère.

Ce véhicule « poste de commandement » a pour objectif la gestion d'interventions importantes, nécessitant l'engagement et la coordination de nombreux moyens. Équipés de moyens radios, informatiques et de projection d'information, ils sont avant tout des outils destinés à la chaîne de commandement.

Cet été, les incendies ont nécessité une forte mobilisation de sapeurs-pompiers : 450 officiers, 628 sous-officiers et près de 500 sapeurs venus de tous les départements de la région Bretagne, de Loire-Atlantique, mais également de la région de l'Est. Il y avait pratiquement tout le temps 450 pompiers sur le site, qui devaient rester concentrés car des départs de feu pouvaient survenir à tout moment, notamment à cause du vent, car c'est une zone à risque à cause des couloirs de vent. Le dernier feu important de cette ampleur datait de 1996.

Lors de la cérémonie de la Sainte-Barbe, fin novembre, le maire Christophe Le Roux a rendu hommage à ces pompiers et encouragé les jeunes générations à s'engager soit dans les Jeunes Sapeurs-Pompiers (entre 11 et 18 ans), soit dans les rangs des sapeurs-pompiers volontaires de la commune qui recherchent toujours de nouvelles recrues.

Contacter le centre de secours pour tout renseignement

Médiathèque

La programmation du Tangram

EXPOSITION DES COSTUMES BRETONS DU CERCLE CELIQUE DE LIVIOÙ KERIEN.

Jusqu'au 28 janvier 2023

Créé le 4 Décembre 1998 le Cercle Celtique Livioù Kerien (les couleurs de Querrien) est issu d'un comité de jumelage entre Querrien et Dunmore en Irlande.

Ce nom exprime à la fois l'attachement à un pays et une certaine fierté, illustration du caractère des gens de ce terroir.

Livioù c'est une rencontre entre des personnes de générations différentes et venues d'horizons variés, réunies pour partager ensemble leur attachement à ce pays et faire vivre ses traditions.

L'exposition présente une variété de costumes de la fin du XIXème jusqu'au milieu XXème siècle. Elle mettra en valeur la richesse des broderies des costumes de cérémonie.

Contact :

Livioù Kerien
7 Le Moustéro
56770 PLOURAY
06 58 00 04 21
livioukerien@outlook.fr

https://www.livioukerien.fr/

EXPOSITION DE PEINTURE DE MARIE-PIERRE KERYHUEL.

Du 1er février au 28 mars 2023

Lors du Printemps des Poètes en 2016, Marie-Pierre Keryhuel a participé à une exposition collective à la médiathèque de Bannalec. À cette occasion, le public a découvert son travail de calligraphie. Depuis l'été 2016, Marie-Pierre Keryhuel a été une artiste prolifique. Elle a enchaîné de nombreuses expositions en vue de faire connaître son travail. Sa production s'est diversifiée. Cette exposition a pour vocation de présenter le travail de peinture à l'huile ou gouache de cette artiste. Ainsi les Bannalécois et Bannalécoises découvriront un autre aspect de son imaginaire faisant références à des Maîtres tels que : Léonard de Vinci, Paul Bril, Jean-Auguste-Dominique Ingres, Salvador Dalí, Frida Kahlo.

Bien sûr, le public aura le plaisir de découvrir les dernières enluminures agrémentant des textes choisis.

Contact :

Marie-Pierre KERYHUEL
m.keryhuel@wanadoo.fr

https://mariepierrekeryhuel.com/

Intercommunalité

Lenig Duigou propose un accompagnement à la prise en main des outils numériques

Depuis la rentrée de septembre, Quimperlé Communauté propose un nouveau service aux habitants du territoire : des permanences sont programmées avec une conseillère pour un accompagnement à la prise en main des outils numériques, pour permettre à chacun de gagner en autonomie. À Bannalec, c'est le 3e vendredi de chaque mois que Lenig Duigou donne rendez-vous à la médiathèque Le Tangram, pour un service personnalisé. « Dans la mesure du possible, les personnes sont invitées à apporter leur matériel, mais des ordinateurs sont disponibles sur place. Ce service s'adresse à toutes les personnes intéressées par les outils numériques ou en difficulté avec l'informatique : que ce soit un smartphone, une tablette ou un ordinateur ». Lenig s'adapte aux demandes des usagers (uniquement des adultes) : utiliser le traitement de texte, écrire et recevoir des emails, créer des mots de passe, naviguer sur les différents sites des services publics. Lors de la prise de rendez-vous, il est préférable de lister ses besoins pour permettre à Lenig de préparer la rencontre.

Des liens ont été tissés entre la conseillère et l'association L'@ssourie qui organise des ateliers informatiques depuis plusieurs années dans la commune, afin de permettre aux usagers de poursuivre le développement de leurs compétences.

Prise de rendez-vous à la mairie au 02 98 39 57 22 ou à la médiathèque au 02 98 35 40 50.

Les Semaines de la petite enfance

Les semaines de la petite enfance

Mercredi 1 mars
à la salle Jean-Moulin

Une journée à Takalégoudou avec Gurvan Loudoux et Amadou Diao

Mercredi 15 mars
à la salle Jean-Moulin

Toute petite suite de la Compagnie Voix libres

Mercredi 28 mars
à la salle Jean-Moulin

Tout est chamboulé de la Compagnie En attendant

Les rendez-vous de 2023

Janvier

Vendredi 20 : Galette des rois, Bann'Anim *St Jacques*
Samedi 21 : 1er tour challenge hiver, Pétanque *Boulodromme / Duval*
Jeudi 26 : AG + repas du Club de Loisirs *Salle Jean Moulin*
Vendredi 27 : Galette des rois de l'AVF *Salle Jean Moulin*
Samedi 28 : Conférence «défi pour la Bretagne»- Yves Lebahy *Ti Laouen*
Samedi 28 : 2e tour challenge hiver *Boulodromme / Duval*

Février

Samedi 04 : Bal masqué + soirée crêpes de l'APE *Salle Jean Moulin*
Vendredi 10 : Loto, Pétanque *Salle Jean Moulin*
Samedi 11 : Atelier jardinage (matin), Jardiniers des 6 rivières *Salle Jean Moulin*
Samedi 12 : 30 ans du club, HBCB *Salle Jean Moulin*
Jeudi 23 : Repas, Club de loisirs *Salle Jean Moulin*
Samedi 25 : Repas, Jeunesse Sans Frontières *Salle Jean Moulin*
Samedi 25 et dimanche 26 : Stage de chant, IZEL ABE *Ti Laouen*

Mars

Mercredi 01 : Semaine de la petite enfance *Salle Jean Moulin*
Vendredi 02 : Soirée crêpes école de foot *André Duval*
Samedi 04 : Fest Noz Pilhou, Comité Diwan *Salle Jean Moulin*
Dimanche 05 : Tournoi -1er jour, Poker club *St Jacques*
Dimanche 05 : Théâtre (Comédia) *Salle Jean Moulin*
Mardi 08 : Point info, l'@ssourie *OT*
Samedi 11 : Atelier jardinage (matin), Jardiniers des 6 rivières *Salle Jean Moulin*
Samedi 11 : Auditions, Espace musique *Salle Jean Moulin*
Dimanche 12 : Tournoi - 2ème, Poker Club *St Jacques*
Mercredi 15 : Semaine de la petite enfance *Salle Jean Moulin*
Samedi 18 : Quiz, Comité de jumelage *Salle Jean Moulin*
Dimanche 19 : Festival de printemps *Salle Jean Moulin*
Dimanche 26 : Tournoi - 3ème, Poker Club *St Jacques*
Dimanche 26 : Concert chorale *Eglise*
Mercredi 28 : Semaine de la petite enfance *Salle Jean Moulin*
Jeudi 30 : Repas, Club de loisirs *Salle Jean Moulin*

Avril

Samedi 01 : Cours jardinage (matin), Jardiniers des 6 rivières *Salle Jean Moulin*
Samedi 01 : Projection, Passé Composé *Ti Laouen*
Dimanche 02 : Baby troc, Crèche Point Virgule *Salle Jean Moulin*
Vendredi 07 : Pot, AVF *Salle Jean Moulin*
Samedi 08 : Chasse à l'œuf, APE *EHPAD*
Samedi 08 : Fête de l'école de foot *Stade/Duval*
09 &10 : Lotos de Pâques, La licorne de la liberté *Salle Jean Moulin*
Samedi 15 : Palet Deiz, Comité Diwan *Duval*
Dimanche 16 : Bal country, Pep's sun *Salle Jean Moulin*
Samedi 22 : Parcours sportif, Pompiers *Stade/Duval*
Dimanche 23 : Kig Ar Farz, Ensemble folklorique *Salle Jean Moulin*
Mercredi 26 : Don du sang (matin) *Salle Jean Moulin*
29 & 30 : Mini stage de chant, IZEL ABE *Ti Laouen*